

Glossaire

Affouillement général	Mise en suspension des matériaux meubles constituant le lit d'un cours d'eau, se traduisant par son creusement.
Affouillement local	Fosse creusée par l'eau à la base d'un obstacle situé dans un cours d'eau et résultant d'une accélération locale du courant.
Ancrage	Dans une construction en béton précontraint, dispositif permettant de maintenir un câble tendu et de transmettre la force de précontrainte au béton.
Appui	Partie d'ouvrage transmettant les sollicitations provenant du tablier, au sol de fondation (l'appui comprend : la pile, la culée ou la pile-culée, et sa fondation).
Bandeau	Face verticale vue d'une voûte.
Béton précontraint	(voir <i>Précontrainte</i>)
Buse	Ouvrage hydraulique ou routier en béton armé ou en acier, de forme cylindrique, ovale ou en arc.
Cachetage	Protection d'un ancrage de câble de précontrainte réalisé en mortier.
Cellule ouvrages d'art	Unité chargée de la gestion des ouvrages d'art pour le compte d'un maître d'ouvrage.
Cintre	Ouvrage provisoire permettant de supporter des structures en phase de construction.
Clé (ou Clef)	Partie centrale d'un arc, d'une voûte, ou section médiane d'une poutre.
Cloquage	Formation ou présence de cloques dans l'épaisseur d'une couche de peinture.
Coefficient pondérateur (, , ,)	Valeur affectée à une catégorie de critères socio-économiques (A, B, C ou D) pour construire un indice ISE.
Concrétion	Assemblage de matériaux en un corps solide.
Corps d'ancrage	Pièce métallique servant à l'ancrage d'un câble de précontrainte.
Corrosion	Destruction progressive, effritement ou désagrégation d'une surface métallique, par effet chimique.
Couvre-joint	Élément permettant de recouvrir un vide entre parties d'ouvrages, ou un joint entre deux pièces métalliques, ou de masquer un joint de dilatation dans un mur de soutènement.
Culée	Appui d'extrémité d'un tablier, d'une voûte ou d'un arc, assurant la fonction de transmission des charges provenant du tablier et de soutien des terres.
Défaut	Anomalie constructive ou évolutive d'un ouvrage qui ne modifie pas, à terme, le fonctionnement mécanique de celui-ci.
Désordre	Anomalie constructive ou évolutive d'un ouvrage qui modifie son fonctionnement mécanique.
Efflorescence	Transformation des sels hydratés qui perdent une partie de leur eau de cristallisation au contact de l'air et deviennent pulvérulents.
Épaufrure	Éclat de béton, entaille sur une pierre...
Extrados	Surface supérieure d'un pont.
Fondation	Partie d'un ouvrage d'art assurant la liaison entre le corps de l'appui et le sol. On distingue les fondations superficielles (semelles et radier) et les fondations profondes (pieux et puits).
Fracture	Fissure de dimension supérieure à 0,5 mm environ.
Garde-corps	Dispositif de protection d'un passage pour piétons ; on distingue les garde-corps pour piétons et les garde-corps de service.
Histogramme	Représentation graphique des classes d'une variable statistique, associant à chaque classe un rectangle proportionnel – par sa longueur à l'amplitude et par sa hauteur à l'effectif – de cette classe.

Intrados	Surface inférieure d'un pont.
Joint	Dispositif ou matériau reliant deux parties initialement séparées (cf. <i>joint de chaussée</i>).
Joint de chaussée	Dispositif placé entre la culée et le tablier, ou entre deux tronçons du tablier, pour permettre les déplacements relatifs, dus principalement aux variations de température, en assurant la continuité de la surface de la chaussée.
Liste verte	Liste qui intègre les ouvrages d'art présentant peu ou pas de désordres.
Liste rouge	Liste qui intègre les ouvrages d'art présentant des risques potentiels et qui doivent être examinés par le service OA.
Maître d'ouvrage	Personne morale propriétaire d'un patrimoine d'ouvrages d'art. Il lui appartient d'en organiser la gestion, c'est-à-dire de décider des priorités, de programmer les opérations de maintenance et de réparation après s'être assuré de leur faisabilité et d'en arrêter l'enveloppe financière.
Mur en aile	Mur de tête formant un angle compris entre 30 et 60 degrés avec l'axe de la voie franchie, voire parallèle à la voie franchie.
Mur de front	Dans une culée, mur portant le tablier et soutenant les terres.
Mur de soutènement	Ouvrage de retenue des terres.
Mur de tête (ou d'extrémité)	Mur composant une culée et servant, avec le mur de front, à supporter les charges routières et les remblais.
Mur en aile	Mur de tête sensiblement parallèle à l'axe de la voie franchie.
Mur en retour	Mur de tête sensiblement parallèle à l'axe de la voie portée.
Non-classique (ouvrage)	Ouvrage de dimensions exceptionnelles ou de type original par sa conception, sa structure ou son mode de construction.
Ouvrage d'art	Ouvrage de génie civil lié à l'établissement et à l'exploitation d'une voie de circulation terrestre, fluviale ou maritime (pont, mur de soutènement, tunnel, estacade) ou d'une adduction d'eau (barrage, aqueduc).
Ouvrage classique	Ouvrage courant dans sa conception, sa réalisation et ses dimensions.
Ouvrage exceptionnel	Ouvrage non classique dont la nature, le caractère innovant ou les dimensions considérables impliquent une gestion particulière.
Ouvrage non classique	Ouvrage sortant de l'ordinaire du fait de ses dimensions, de sa conception ou de sa réalisation.
Ouvrage du réseau structurant	Ouvrage situé sur une voie de communication importante sur le plan économique.
Ouvrage visitable	Ouvrage comportant des accès qui permettent d'inspecter toutes les parties sans moyens spécifiques.
Ouvrage non-visitable	Ouvrage dont certaines parties sont inaccessibles sans moyens spécifiques.
Partie d'ouvrage	Regroupement d'éléments d'ouvrage de même nature.
Pathologie des ouvrages d'art	Désordres affectant une certaine catégorie d'ouvrages d'art.
Période d'étiage	Période annuelle de plus basses eaux.
Pieu	Élément allongé en bois, béton ou métal, destiné à transmettre des efforts au sol de fondation en profondeur.
Pile	Appui intermédiaire d'un pont.
Piqûre	Corrosion localisée observée sur un élément métallique.
Plein cintre	Cintre décrivant un demi-cercle parfait, sans brisure. Cf. <i>Cintre</i> .
Pont	Ouvrage permettant de franchir un obstacle naturel ou une voie de circulation. Suivant la nature de la voie portée : pont-route, pont-rail, pont-canal.
Précontrainte	Technique consistant à soumettre artificiellement un béton à des compressions permanentes dans le but d'augmenter sa résistance.
Profilé	Pièce métallique obtenue par laminage, par pliage ou par soudage, allongée et de section constante.
Puits	Élément de fondation profonde de gros diamètre, exécuté à la main.
Radier	Dalle posée sur le sol et formant une fondation superficielle ; semelle généralisée aux dimensions de l'ouvrage.

Ragréage	Rebouchage de défauts dans un parement en béton ou dans un ouvrage en maçonnerie.
Rejet	Dénivellation produite par une faille.
Réseau structurant	Réseau permettant de structurer un territoire et d'assurer les liaisons principales. Un tel réseau constitue l'ossature de la voirie d'un territoire (État, Région, Département, Commune). De par sa fonction, il doit répondre aux besoins du trafic de transit (longue et moyenne distance).
S	Mention destinée à indiquer un risque.
Sablage	Opération qui consiste à décaper une pièce métallique ou en béton à l'aide d'un jet de sable projeté par air comprimé.
Service gestionnaire	Service chargé de la gestion courante d'ouvrages d'art.
Service OA	Service constitué de spécialistes du domaine des ouvrages d'art.
Sol de fondation	<i>Cf. Fondation.</i>
Solin	Couvre-joint qui assure l'étanchéité.
Soutènement	Fonction d'un ouvrage destiné à soutenir les terres (<i>cf. Mur de soutènement</i>).
Structure porteuse	Tablier d'un ouvrage d'art.
Surcotation	Attribution d'une cotation plus élevée que la normale pour tenir compte de la concomitance de plusieurs défauts ou désordres.
Tablier	Dans un pont, partie comprenant la dalle de couverture et la partie de l'ossature sensiblement horizontale (poutre, caissons, arcs très surbaissés) situées sous la voie portée.
Travée	Partie d'un tablier entre deux appuis successifs.
Tympan	Mur de tête d'un pont-voûte servant à maintenir les terres de remblai des voûtes.
Visiteur	Agent désigné par la cellule Ouvrage d'art qui dresse un procès-verbal (PV) de l'ouvrage visité.
Voie portée	Route passant sur un ouvrage d'art (par opposition à la voie franchie).
Zone affouillable	Voir <i>affouillement général</i> et <i>affouillement local</i> .